DLP 19-6-78011618

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

ABONNEMENT ANNUEL 60,00 F

Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur Gérant: P. JOURNET

Bulletin n° 162 — 14 juin 1978

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE (Eudémis - cochylis)

La période d'intervention à l'aide de produits à action curative, préconisée dans notre bulletin n° 160 du 1er juin reste valable. Des éclosions sont observées dans de nombreuses parcelles, tant dans le vignoble Haut-Rhinois que Bas-Rhinois. Ce traitement est à réaliser à la fin de cette semaine.

Dans le vignoble du Toulois, intervenir dès les premiers jours de la semaine prochaine (dans ce vignoble, seule la cochylis est observée).

MILDIOU

Les premières taches primaires de mildiou restent faibles. Les repiquages (contaminations secondaires) ne pourront être importants qu'au cours des prochaines pluies. Néanmoins, il convient d'assurer une bonne protection des grappes et des nouvelles feuilles, la végétation étant particulièrement rapide.

Pour les viticulteurs qui ont décidé d'intervenir en curatif contre les tordeuses de la grappe, un premier traitement anti-mildiou leur avait été recommandé par la Station dès les premiers jours de juin. Ils profiteront donc de l'intervention contre les tordeuses pour renouveler le traitement anti-mildiou.

Pour les viticulteurs ayant effectué le traitement tordeuses de la grappe en préventif dans la période du 7 au 9 juin, ainsi que le premier traitement mildiou, le renouvellement du traitement est conseillé entre le 20 et le 22 juin, période présumée du début de floraison, bien que cette dernière débute dans le sud du vignoble.

OIDIUM

Cette maladie reste à redouter. Avoir soin de profiter des traitements recommandés précédemment pour intervenir contre l'oïdium en traitement mixte.

Les viticulteurs étant intervenus par soufrage pourront attendre la pleine floraison pour effectuer un nouveau soufrage.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

- POMMIER - POIRIER -

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores à partir des périthèces sont maintenant terminées. Il est donc possible d'arrêter dès à présent les traitements fongicides dans les vergers indemnes de taches. Par contre, dans les vergers où des taches sont observées, le renouvellement du traitement est conseillé.

.../...

P116

Intervenir en fonction des dates conseillées contre le carpocapse des pommes.

Pour les rares vergers contaminés par la tavelure, la Station ne diffusera plus de préconisations. Le renouvellement des traitements se fera en fonction de la fréquence et de l'importance des précipitations.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Dans la majorité de nos postes d'observations, les dates d'émergences en cage d'élevage et les captures en pièges sexuels sont presque concordantes. Elles n'accusent qu'un décalage de 3 à 4 jours (28 au 31 mai). Les premières pontes ont été déposées sous manchons de contrôle à partir du 12 juin.

Pour les arboriculteurs qui envisagent d'employer le diflubenzuron (Dimilin) ou la perméthrine (Perthrine), le traitement insecticide est conseillé avant le 19 juin.

Les traitements mettant en oeuvre des produits classiques seront à réaliser dans la période du 22 au 24 juin. Dans les vergers d'altitude, ce traitement ne devrait pas intervenir avant le 26 juin.

OIDIUM

Profiter de l'intervention contre le carpocapse pour renouveler la protection contre l'oïdium. Poursuivre l'élimination des pousses oïdiées.

PSYLLES DU POIRIER

Attention - Urgence

Les adultes de la génération estivale sont en pleine période de ponte. Les premières éclosions sont observées depuis le 10 juin. Un traitement s'impose dès que possible sur l'ensemble des vergers de poiriers. Avoir soin de bien mouiller l'extrémité des pousses où toute l'activité des psylles est concentrée. Ajouter un mouillant à la bouillie.

Pour le choix du produit, se reporter à notre bulletin n° 151 du 31 mars 1978. A cette période de l'année, la perméthrine (Perthrine) doit être utilisée avec prudence en raison de son action sur la faune auxiliaire.

/ CULTURES MARAICHERES /

- POIREAU -

TEIGNE DU POIREAU

Des vols importants de papillons de la teigne du poireau sont observés en cage d'élevage depuis quelques jours. Le renouvellement du traitement est conseillé avant le 20 juin sur l'ensemble des plantations. Ajouter un mouillant à la bouillie. Pour le choix des produits, se référer à notre bulletin n° 159 du 23 mai 1978.

- CHOU -

NOCTUELLES

Les premières chenilles de noctuelles défoliatrices sont installées sur choux. Ces chenilles étant plus vulnérables aux premiers stades de leur développement, un traitement en pulvérisation est conseillé au cours des prochains jours.

Utiliser l'un des produits suivants :

- bromophos	: 50 g/hl	- lindane	: 400 g/hl
- carbaryl	: 100 g/hl	- toxaphène	: 400 g/hl
- chlorfenvinphos	: 50 g/hl	- trichlorfon	: 100 g/hl.
- endosulfan	: 200 g/hl		

.../...

/ GRANDES CULTURES /

- HOUBLON -

MILDIOU

Les taches de mildiou sur feuilles (attaques secondaires), observées dans bon nombre de parcelles, ont été freinées dans leur développement par le temps chaud et sec de la première décade de ce mois. Le retour d'une période plus perturbée risque de relancer cette maladie. Comme la croissance des lianes a été active pendant la période de chaleur (5 mètres environ actuellement), il est conseillé de reconduire la protection fongicide dès le 19 juin.

OIDIUM

Cette maladie n'est pas très virulente jusqu'à ce jour. Dans les parcelles affectées ces dernières années par ce champignon, ne pas omettre pour autant d'ajouter un anti-oïdium à la bouillie anti-mildiou.

PUCERONS (Phorodon humuli)

L'infestation des houblonnières par les pucerons ailés venant des pruniers se poursuit. Des colonies importantes de pucerons aptères sont signalées sur la variété Brewersgold, notamment à OHLUNGEN, FRIEDOLSHEIM ... Dans ces parcelles, joindre un aphicide à la bouillie anti-mildiou.

Pour le choix du produit, consulter notre bulletin n° 160 du 1er juin 1978, en veillant à alterner la matière active d'un traitement à l'autre.

A préciser que sur la variété précoce Northern-Brewer, on pourra appliquer, dès à présent, le dimefox (Terra-Sytol) par arrosage au pied de houblon. L'utilisation de ce produit pourra être retardée d'une quinzaine de jours sur les variétés tardives récoltées après le 4 septembre prochain. Son emploi est interdit deux mois avant la récolte.

La dose homologuée est de 500 g/hl (5 l de Terra-Sytol à 10 %). Cinq litres de ce produit permettent ainsi de traiter 1 000 pieds de houblon. Sur houblon de 1 à 2 ans, la dose est à réduire de moitié.

En cas de sécheresse, au moment de l'application, augmenter la quantité d'eau par pied de houblon (200 cm3 au lieu de 100 cm3). A relever, par ailleurs, la bonne efficacité du Terra-Sytol vis-à-vis des araignées rouges, particulièrement à craindre les années à été chaud.

- POMMES DE TERRE -

(variétés sensibles)

MILDIOU

Cette culture présente, dans l'ensemble, une belle végétation et, sur variété demi-précoce (type Bintje), les boutons floraux sont visibles dans la plaine d'Alsace.

Si, dans l'ensemble, les conditions climatiques ont été peu favorables au développement de ce champignon jusqu'à présent, il est toutefois recommandé d'exécuter, à titre préventif, une première application fongicide avant la couverture totale du sol par la végétation, notamment sur les variétés sensibles et en situations favorables à la maladie.

Sur variétés tardives ou cultures peu développées, notamment en Lorraine, attendre un nouvel avis pour intervenir.

Pour le choix du produit, consulter la liste des matières actives homologuées ou en autorisation provisoire de vente au 1er janvier 1978, parue dans PHYTOMA n° 295 de février 1978, page 26.

.../...

P117

DORYPHORE

Les populations de doryphores adultes sont en progression dans les cultures et les jeunes larves sont nombreuses dans certaines parcelles de la plaine d'Alsace. Aussi, nous attirons l'attention des producteurs sur la nécessité d'intervenir contre ces ravageurs lorsque les larves les plus développées atteindront la grosseur d'un grain de blé.

Pour le choix du produit, se référer à la même liste que pour le mildiou, mais à la page 25 de PHYTOMA.

Se rappeler que la lutte contre les doryphores est rendue obligatoire par la loi.

- CEREALES -

SITUATION PHYTOSANITAIRE

L'état sanitaire des céréales est, dans l'ensemble, satisfaisant. Les maladies ont été freinées dans leur développement pendant la première quinzaine de juin, sèche et bien ensoleillée.

Selon les secteurs et les variétés, les stades phénologiques sont les suivants :

- orge d'hiver, escourgeon : 10-5.4 -11.1 (formation du grain, maturité laiteuse)
- blé d'hiver : 10.4-10.5.4 (épi dégagé, formation du grain).

Ravageurs animaux

- Agromyzae et Lema, notamment, sont signalés, mais faiblement.

- Pucerons : les populations de pucerons sur feuilles et épis restent faibles. Sitobion avenae (puceron des épis) est pratiquement absent des cultures. Comme les céréales atteignent dès à présent un stade avancé de développement et que l'on note, par ailleurs, la présence de nombreux auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes...), il n'y a plus d'intervention chimique à envisager.

/ PETITS FRUITS /

- FRAMBOISIER -

DESSECHEMENT DES RAMEAUX

Renouveler le traitement fongicide afin d'assurer une bonne protection des pousses de l'année.

De nombreux abonnés nous reprochent d'être obligés de se reporter aux bulletins publiés antérieurement quant au choix des produits conseillés. Pour alléger les textes, nous ne pouvons les reproduire à chaque traitement conseillé. Nous invitons nos abonnés à classer leurs bulletins avec PHYTOMA de février 1978 dans lequel figure la liste des pesticides homologués et en autorisation provisoire de vente.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER